

La Zambie annonce que ses zones minées sont de nouveau sûres

Lusaka, Zambie, le 11 novembre 2009 – LA ZAMBIE est devenue le troisième pays du sud de l’Afrique à annoncer que toutes ses zones minées sont à présent sûres pour des activités humaines normales. L’annonce permet au pays d’être en avance sur son échéancier pour la satisfaction de ses obligations en vertu de la Convention contre les mines antipersonnel qu’il a ratifiée en 2001. « Cela va augmenter le commerce transfrontalier, permettre l’ouverture de voies ferrées et routes vers les villes du littoral ainsi que d’une voie ferrée vers les ports angolais, et revitaliser les zones touristiques » a indiqué Sheila Mweemba, directrice du Centre d’Action Contre les Mines de Zambie (ZMAC).

La Zambie est le troisième pays de la sous-région après le Malawi et le Swaziland, à avoir annoncé le déminage ou la sécurisation de toutes les zones minées connues de son territoire.

Le Ministre des Affaires Etrangères et Président de l’Autorité Nationale sur les mines antipersonnel, Professeur Fashion Phiri a exprimé toute sa fierté pour les réalisations de la Zambie et a chaleureusement remercié tous les partenaires qui ont rendu cela possible.

« Sans leur opportune assistance, la Zambie n’aurait pas été capable d’annoncer cet achèvement bien en avance du délai prévu pour 2011. » Professeur Phiri a aussi remercié le Corps des Ingénieurs de l’Armée Zambienne pour leur « travail admirable. »

Lorsqu’on demande à la directrice du ZMAC ce que cette annonce signifie pour la sous-région, la directrice explique que : « l’Afrique méridionale est l’une des zones les plus minées au monde. Certains des pays voisins de la Zambie ont un grave problème à ce niveau – deux d’entre eux, le Mozambique et le Zimbabwe, ont récemment vus leurs délais de déminage prolongés. Je pense que la réussite de la Zambie pourrait servir d’encouragement pour le Mozambique et le Zimbabwe, ainsi que pour l’Angola qui a également devant lui une somme importante de déminage à réaliser. »

Quels sont les défis qui restent à affronter ?

La Zambie doit continuer à assister les survivants de mines et à trouver des solutions pour les problèmes causés par les restes explosifs de guerre dans les zones rurales du fait de conflits dans les pays voisins.

« Après avoir retiré toutes les mines, nous devons encore surmonter un autre obstacle, » remarque Mme Mweemba, « la population peut toujours se blesser ou mourir si elle rentre en contact avec des autres restes explosifs. L’éducation aux risques doit rester l’une de nos priorités. »

L’annonce est arrivée alors que les chefs d’état se préparent à assister à la Deuxième Conférence d’Examen de la Convention pour l’interdiction des mines antipersonnel, [Le Sommet de](#)

[Carthagène pour un Monde Sans Mines](#), qui se tiendra en Colombie du 29 novembre au 4 décembre prochains.

La Présidente du Sommet de Carthagène, **l'Ambassadrice de Norvège Susan Eckey**, observe que l'annonce de la Zambie a une grande signification justement parce qu'elle a lieu 18 jours avant le début du Sommet.

« Les efforts de la Zambie montre encore une fois que la Convention fonctionne » a souligné l'Ambassadrice Eckey. « Lors du Sommet de Carthagène pour un Monde Sans Mines, j'espère que les chefs d'états trouveront de l'inspiration dans l'exemple de la Zambie et s'engageront à nouveau sur le chemin d'un monde sans mines antipersonnel. »

Les Mines en Zambie

Entre les années 60 et les années 90, la Zambie a été affectée par les mines et autres restes explosifs de guerre du fait de la présence sur le territoire zambien des forces armées de pays voisins ainsi que de groupes armés infra-étatique.

A la suite du déminage et du retrait des restes explosifs réalisé par les Forces Armées Zambiennes, il était estimé que seules 7 des 9 provinces zambiennes possédaient encore des zones contaminés.

En août 2008, la Zambie a mandaté Norwegian People's Aid pour conduire une étude exhaustive des mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre.

L'étude a confirmé qu'une zone contenait l'essentiel des restes explosifs de guerre, deux autres zones contenaient des munitions non-explosées et 15 autres zones des restes explosifs de guerre éparpillés, abandonnés ou placés de telle sorte que leur localisation précise ne peut être établie.
